



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14989
21 avril 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 21 AVRIL 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU LIBAN AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à ma lettre du 10 avril 1982 (S/14962), j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la grave rupture de la paix provoquée aujourd'hui par Israël.

Les forces aériennes israéliennes ont lancé trois offensives de grande envergure sur la zone côtière au sud de Beyrouth et au nord-est de Sidon. Plusieurs installations à Jiyeh, Saadiyat, Damour, Na'meh, Aramoun, Khaldé et Mazboud ont fait l'objet de raids. Au moment où j'écris cette lettre, les raids aériens continuent. Les premières informations reçues font état de nombreuses victimes et de lourds dommages infligés aux biens des civils.

Compte tenu de ce qui précède, mon gouvernement m'a chargé de demander que le Conseil procède à des consultations d'urgence afin de déterminer quelles mesures appropriées pourraient être prises immédiatement pour éviter que l'escalade ne se poursuive et que la situation ne se détériore plus avant.

J'ai l'honneur de demander que le texte de la présente lettre soit distribué comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Liban auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Ghassan TUENI

